

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 17 avril 2013 portant nomination d'assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens**

NOR : AFSS1330260A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12 ;  
Vu la proposition du 19 septembre 2012 du président du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section D de l'ordre national des pharmaciens, au titre dudit conseil :

- 1° En qualité d'assesseurs titulaires : Mme Isabelle PONDEVIE-MARON et Mme Hélène SFERLAZZA-JUGLA, en remplacement de M. Jérôme PARESYS-BARBIER et de M. Daniel LEFEVRE.
- 2° En qualité d'assesseurs suppléants : Mme Martine PIKARD-MARX et Mme Virginie HUET, en remplacement de Mme Karine PANSIOT et de M. Serge CAILLIER.

#### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 17 avril 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
F. GODINEAU